

## DGS - Direction Générale de la Santé

La DGS est une direction du Ministère de la Santé. Au cœur de la santé publique, elle est la base des actions de veille et de sécurité sanitaire qui sont menées. La DGS est composée d'une équipe d'environ 400 personnes avec les moyens et les compétences :

- » Des services extérieurs (DDASS, DRASS).
- » Des agences de veille et de sécurité sanitaire.
- » Des organismes d'assurance maladie.
- » Des professionnels.
- » Des établissements de santé.
- » Des associations d'usagers.

Les missions de la DGS sont :

» Protéger les personnes des menaces pesant sur leur santé (champ de la sécurité sanitaire) : gestion des risques sanitaires liés et gestion des alertes, des urgences sanitaires et la préparation aux menaces.

» Contribuer à la qualité et à la sécurité du système de santé ainsi qu' à un égal accès à ce système.

» Améliorer l'état de santé général de la population, diminuer la morbidité et la mortalité.

(Mai 2008).

### Domaine(s) de compétence(s)

- » Réglementation
- » Evaluation et gestion du risque

### Coordonnées

14 avenue Duquesne  
75350 Paris  
France

Téléphone: 01.40.56.60.00

Télécopie: 01.40.56.40.56

Site Web: <http://www.sante.fr/presentation/htm/dgs.htm>